

Jean-Jacques Thomas avait pris la tête de l'association des résidents du site

## Persona non grata au camping des Goélands

*Le propriétaire d'un mobil-home du camping des Goélands de Saint-Martin-en-Campagne doit plier bagage et déménager son habitation de vacances. Le gestionnaire des lieux aurait demandé son éviction après que cet homme a pris la tête d'une association des résidents du site et soulevé différents problèmes.*

**A**u bout d'une allée du camping des Goélands, des personnes s'activent à démonter la petite terrasse en bois d'un mobil-home. En cette fin de mois de septembre, l'amertume se lit en particulier sur le visage d'un homme. Jean-Jacques Thomas n'aura pas le plaisir de venir passer d'autres vacances et week-ends à Saint-Martin-en-Campagne. Il est désormais *persona non grata* dans ce domaine de loisirs. Le gestionnaire du site, Naturaquajoux, ne lui propose pas de nouveau bail pour l'année à venir. Bien au contraire...

Jean-Jacques Thomas n'aurait jamais pensé que la situation en arrive là, lorsque le 1<sup>er</sup> août dernier il a fondé, avec d'autres « habitants » des mobil-homes, l'association des résidents du camping de Saint-Martin-en-Campagne. Une association qui rassemble, selon lui, 135 personnes et dont l'objet était d'instaurer un climat convivial au sein du site. Mais également de faire remonter au gestionnaire les soucis rencontrés par les résidents. Et c'est ce qui a visiblement mis le feu au poudre.

En effet le 22 août, l'association a réuni les résidents pour qu'ils exposent leurs doléances : parcelles qui ne seraient pas entretenues alors que le contrat signé avec le camping le prévoit, manque d'entretien dans les parties communes, distribution d'alcool à des mineurs lors d'une soirée...



Dimanche, Jean-Jacques Thomas (à droite) commençait à démonter sa terrasse soutenu par Didier Marchand de la CNL et aidé par des amis.

### « Non respect du règlement »

Ces « remontrances », le gestionnaire ne les a apparemment pas digérées. Dès le lendemain, le 23 août, Jean-Jacques Thomas en tant que président de l'association a reçu un courrier demandant la dissolution de l'association et objectant que cette dernière « est très mal placée en

matière de donneuse de leçons ». Le gestionnaire reprochait ainsi à l'association d'avoir organisé de son côté une soirée entre adhérents, sans leur autorisation, dans un lieu ne permettant pas d'accueillir autant de personnes, sans assurance ni déclaration à la Sacem... Dans un courrier, le président de la holding G4S qui gère le camping via Naturaquajoux tenait pour « responsable de l'ensemble de ces agisse-

ments » Jean-Jacques Thomas et demandait « son éviction du camping pour non-respect du règlement intérieur ». Ce à quoi le bureau de l'association a répliqué par courrier en apportant point par point la preuve que tout avait été fait dans les règles lors de cette soirée : avec « l'accord et la sollicitude » du responsable du camping sur place, avec assurance, déclaration à la Sacem, sous un chapiteau pour aug-

menter la capacité d'accueil du local...

Malgré ces arguments, Jean-Jacques Thomas a reçu un nouveau courrier le 25 septembre dernier précisant cette fois que l'éviction lui est personnelle. Didier Marchand, président de la section dieppoise de la CNL, Confédération nationale du logement estime cette décision injuste. Il est donc venu apporter son soutien à Jean-Jacques Thomas. Celui-ci examine la possibilité d'une action en justice.

De son côté, M. Bourdon, président de G4S, ne souhaite pas pour le moment « disserter sur le

sujet puisque le dossier est entre les mains de personnes compétentes. Il n'y a pas de polémique ou de scandale à faire sur le sujet. Je m'exprimerai en temps voulu ». Il ajoute que le problème est en cours de règlement. Il précise toutefois que dans un camping « il n'y a pas de renouvellement tacite de contrat. Chaque année, un nouveau contrat est proposé au résident. C'est un bail de location d'un an », et que comme tout propriétaire rien ne l'oblige à en proposer un nouveau à un client.

V. W.

### ➤ Le camping va-t-il perdre des étoiles ?

« J'attends le rapport officiel de la sous-préfecture ces prochains jours. Je ne tiens donc pas à m'exprimer sur le sujet », explique Régis Berment, le premier adjoint au maire de Saint-Martin-en-Campagne. Un rapport qui devrait déterminer si le camping des Goélands mérite toujours ses quatre étoiles. En effet, suite aux soucis soulevés par les résidents, la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes serait passée dans le camping au mois d'août pour vérifier s'il répondait toujours aux conditions nécessaires pour les conserver. La commune, propriétaire du terrain, pourra alors par le même coup savoir si le gestionnaire a fait son travail.

Ce dernier, par la voix de son président M. Bourdon, explique ne pas être au courant : « Nous n'avons pas eu de contrôle officiel ni reçu de document ». Il souligne également que le camping des Goélands n'a jamais « eu de réprimande ni de procès-verbal à son encontre » et qu'avant d'enlever des étoiles à un camping, une commission paritaire doit se réunir. Affaire à suivre...

Dieppe capitale du cerf-volant

## Escapade à Berlin

**U**n « Tour » des festivals de cerf-volant européens a été engagé par l'équipe de Dieppe Capitale du cerf-volant dès le mois d'août, en collaboration avec les festivals se déroulant avant et après celui de Dieppe. L'objectif vise à renforcer la communication du festival sur le plan européen, faciliter la venue des cerfs-volistes étrangers, favoriser la promotion de la ville de Dieppe et attirer le plus grand nombre de touristes européens à Dieppe.

Cette grande « caravane » européenne s'est rendue tout d'abord aux festivals anglais de Portsmouth et Bristol, emmenant sur son passage un maximum de Britanniques qui sont venus participer au festival dieppois et découvrir la ville de Dieppe.

Durant le festival, sur les pelouses de la plage, un espace « festivals européens » était installé. Animé par les différents organisateurs de festivals partenaires de Dieppe, il permettait au public de découvrir les différentes manifestations européennes de cerf-volant.

Le circuit européen s'est terminé dans la capitale allemande de Berlin le 21 septembre dernier.

L'équipe de cerfs-volistes de l'association Dieppe Capitale du cerf-volant (structure organisatrice du festival) a participé activement à ces différents festivals, portant avec elle l'image de sa ville et de sa région sur les stands qui lui étaient spécialement réservés.

Lors de ces événements européens, des documents touristiques et des documents de promotion de partenaires locaux (tel que Transmanche Ferries) ont été distribués en grand nombre.

*Dieppe a entamé  
un tour européen des cerfs-volistes  
en débutant par Berlin.*

